

PV – Réunion comité d'accompagnement CL Warneton

Date : Jeudi 27 mai 21

Heure : 18h

En présence de

1. Communes :

- Comines-Warneton :
 - M. Philippe MOUTON, Echevin – Président.
 - M. Emmanuel DUBUC, éco-conseiller.
 - M^{me} Virginie TANT, Secrétaire de réunion.
- Deûlémont :
 - Effectif : M. Christophe LIENARD, Maire.

2. Population

- M. Damien VILLEZ ;
- M. Ricky HERREMAN ;
- M. Cédric COPPIN ;

3. Demandeur – S.A. CL Warneton

- M. Franky DECONINCK, responsable des missions de prévention et sécurité ;
- M. Benjamin REULIAUX, conseiller juridique ;
- M. Raphaël TASSART

Excusés :

- Warneton-France :
 - Effectif : M. Yvon PETRONIN, Maire.
- S.P.W.
 - M. B. BECQUET, Fonctionnaire technique de Mons ;

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du COMAC du 21 janvier 2021 et R.O.I. ;
2. Présentation par CL Warneton de l'état d'avancement des travaux en cours (plan et photographies) - durée approximative : 5 minutes ;
3. Circulation routière : présentation par CL Warneton des aménagements proposés (signalisation et plan) et solutions proposées pour la problématique du stop au carrefour ;
4. Problématique des transports de camions malgré la signalisation ;
5. Problématique du stationnement sauvage et rejets de déchets ;
6. Stockage ammoniac : quelle quantité d'ammoniac est-elle stockée ? Pour quels besoins (quantité nécessaire pour 1 congélateur ? quantité nécessaire pour 2 congélateurs ? Il y aurait plus de 30 000 litres d'ammoniac, ce qui est normalement suffisant pour 2 congélateurs. Pourquoi avoir fait dans les nouveaux plans de construction une 2^{ème} réserve ?

7. Situation administrative et juridique du dossier relatif au 2ème congélateur ;
8. Divers :
 - a. Incident rejet d'eaux pluviales du 31.03.21 (courrier SPW-DPC) ;
 - b. Planification de l'étude olfactive demandée par le SPW-DPC ;

Il est proposé de présenter, par CL Warneton, les résultats de l'étude acoustique de contrôle réalisée à la demande du DPC (décembre 2020) – documents & résultats, ainsi que les aspects liés au PACO (questions de M. Christophe LIENART) lors d'une autre réunion.

Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 18h05. Le COMAC est réuni en visioconférence.

Point 1

Approbation du PV du 21 janvier 2021 et du ROI

→ PV approuvé, ROI également, aucune remarque.

Point 2

Présentation par CL Warneton de l'état d'avancement des travaux en cours (plan et photographies). Ce Powerpoint rassemble tous les points de l'ordre du jour (Cf. pièce jointe)

L'entreprise CL Warneton présente l'état du chantier en cours, le second frigo avance comme prévu. La fin des travaux est prévue pour septembre 2021. Il reste 1/3 de la structure métallique à finir. Nous sommes occupés de travailler sur l'aménagement du bâtiment en bas de la photo, ce bâtiment servira d'accueil pour les chauffeurs et deviendra l'entrée principale de l'entreprise pour les visiteurs également.

Les travaux se sont bien déroulés, pas d'accident et quasi pas de plaintes des riverains (juste 1).

Question de Monsieur Villez concernant la zone d'aménagement du bassin d'orage sur le plan pour bien situer.

M. Mouton : Les aménagements qui contournent la plateforme portuaire sont intéressants dans le futur biotope qui est occupé de se créer. Concernant la verdurisation du site, il y a une zone qui est prévue. Il n'empêche, qu'il est important autant pour les Belges que pour les Français d'apporter du soin à ces éléments paysager.

L'entreprise CL Warneton rappelle que les aménagements prévus sont suivis par un bureau d'étude agréé/un écologue sous la supervision du DNF.

Mr Lienard : Le frigo avance bien mais on n'est pas près de voir la verdurisation. La priorité est bien la construction du frigo !

CL Warneton : C'est un ordre de priorité lorsque l'on fait des travaux. La verdurisation fait partie de la fin du chantier.

Mr Mouton : Quand aura lieu le début des plantations ?

Mr Tassart : On n'a pas encore de date précise cela dépend des arbres et essences. Cela suivra son cours et l'engagement du permis sera respecté.

Mr Mouton fait remarquer que soit les travaux vont vite et on peut espérer des plantations **fin** 2021, début 2022 ou alors ce sera fin 2022.

Mr Lienard fait entendre qu'il n'est pas content. Et regrette que tous les points qu'il a demandés ne sont pas à l'ordre du jour de la réunion.

Mr Mouton trouve que le Power Point est très intéressant et rappelle qu'il est normal d'avoir des questions. Quelques éléments de réponses sont donnés et pourquoi ne pas y revenir lors d'une prochaine réunion.

Mr Tassart : Question concernant le stockage de l'ammoniac (point 6 de l'OJ)

Il y a un stockage de 30 000 L d'ammoniac qui est autorisé par le permis et qui sert à refroidir les produits. Le fait d'avoir un second frigo ne fait pas qu'il y aura plus d'ammoniac. L'ammoniac n'est pas directement nécessaire pour le deuxième congélateur.

Mr Lienard : Est-ce que ce tunnel d'ammoniac suffirait pour un 3^{ème} congélateur ?

Mr Tassart : L'ammoniac n'est pas directement nécessaire pour le deuxième congélateur, ni pour un troisième. Cela ne veut pas dire qu'un 3^{ème} congélateur est en projet.

Mr Tassart : Point 7 de l'OJ

Situation administrative et juridique du permis.

- Notification de la décision des Ministres compétents : 11 août 2020
- Recours en annulation (pas suspensif) de la Ville de Comines-Warneton : 08 octobre 2020
- Dépôt mémoires en réponse (RW), en intervention (exploitant), en réplique (Ville)
- Prochaine étape : rapport auditeur
- Délai : indéterminé 6 à 12 mois minimum

Des aménagements de compensations forts sont prévus en accord avec le DNF.

Question mobilité et transport point 3 et 4 de l'OJ

Mr Deconinck : Lorsque des chauffeurs introduisent l'adresse de l'entreprise dans le GPS, ils sont envoyés à la mauvaise sortie. Contact a été pris avec le SPW en 2016 pour mettre des panneaux complémentaires afin de les guider vers la sortie du Pont rouge mais aucun retour à ce jour.

La sortie du Pont rouge est également indiquée sur les documents des chauffeurs. Les camions CL sont équipés de moteurs silencieux, ils ont une formation sur la conduite responsable, économique défensive et courtoise !

Pour les prestataires extérieurs, ils sont également sensibilisés. Des remarques pour non-respect sont faites par courrier si nécessaire.

Mr Villez : Pourquoi le courrier au SPW date de 2016 ? Cela fait 5 ans !

Mr Reliaux propose de refaire un dossier au SPW avec l'appui des autorités communales.

Mr Mouton propose de relancer le dossier, sans attendre 5 ans, avec l'appui de la commune et propose de mettre CL Warneton en relation avec le SPW et avec la Police de Comines qui pourra faire le relai avec le SPW. Le dossier sera à envoyer pour le SPW à Ingrid Demeyer et Mr Duhot, ainsi qu'au Commissaire Dauchy et aux autorités communales.

Mr Herreman : Des camions portugais et autres nationalités ne s'arrêtent pas au STOP ! La flotte CL respecte bien mais pas les étrangers.

Mr Tassart : Nous devons avoir la preuve, il faut une traçabilité ... Nous essayons de sensibiliser. Il faut savoir s'il vient effectivement chez CL Warneton.

Mr Mouton : Nous sommes devant un vrai problème. Une caméra nous n'avons pas le droit. Est-il possible de demander un steward de régler et sensibiliser au niveau de la circulation à certains moments de la journée ?

Mr Tassart trouve que c'est effectivement une piste, à analyser.

Point 8 - divers

8a : Incident rejet d'eaux pluviales du 31.03.21

- C'est une erreur de manipulation. On a expliqué comment cela s'est passé et des mesures sont prises pour éviter ces erreurs à l'avenir. Cela a été transmis au DPC.

8b : Planification de l'étude olfactive demandée par le SPW-DPC

- L'étude a été imposée suite à la modification des conditions du permis (courrier du 20/11)

Mr Tassart demande s'il y a encore des questions suite à la présentation du PowerPoint.

Mr Damien Villez parle des problèmes (nombreux, pouvant durer des journées entières) d'odeur pour le 1^{er} trimestre 2021, La problématique des odeurs est réelle.

Mr Lienard confirme les odeurs sur Deûlémont, rien n'a changé ! Ce problème devait en principe être réglé avec la grande cheminée, ce n'est pas le cas.

Puis également les retombées d'huile, c'est l'ensemble de l'entreprise qui transpire !

Mr Tassart : Ce sera intéressant d'avoir les résultats de l'étude olfactive pour comprendre et voir si cela correspond à ce que les riverains constatent et déclarent.

Concernant les retombées de gouttelettes d'huile, un relevé avait été fait par le SPW, l'analyse des gouttelettes montrait que cela ne pouvait pas venir de CL Warneton (phénomène de 2019).

Mr Mouton demande que l'on évalue les odeurs près de la station d'épuration. Il pense que ces odeurs pourraient venir d'une surproduction et demande que cela fasse partie de l'OJ de la prochaine réunion. Mr Mouton trouve également qu'il y a très souvent des excès de surpoids des camions, cela dégrade les routes et c'est également accidentogène. C'est un danger !

Mr Tassart affirme qu'il y a des pesées à l'entrée et sortie des véhicules. Il va regarder à ce niveau-là et l'entreprise reviendra avec des données pour la prochaine réunion.

Point 5

Mr Deconinck dit que les stationnements sauvages et les rejets de déchets viennent des sous-traitants qui travaillent pour le frigo. Il est persuadé qu'une fois la construction terminée cela sera fini.

Mr Villez trouve qu'effectivement, il y a de l'amélioration, que cela a changé pour le parking.

Mr Lienard constate que toutes les 11 questions transmises n'ont pas été prises en compte.

Mr Mouton rappelle qu'elles seront reprises lors d'une prochaine réunion et demande s'il y a d'autres points à rajouter ?

Mr Coppin demande de parler des nuisances nocturnes pour la prochaine réunion.

Mr Deconinck rappelle qu'il ne faut pas attendre la prochaine réunion, que l'entreprise et lui-même sont joignables 24/24h, qu'il y a les coordonnées sur le site web.

Mr Coppin dit que cela ne répond pas toujours.

Mr Deconinck rappelle le num de tel : 057/45 20 19, ce numéro est dévié sur sont GSM si personne ne répond.

Mr Lienard demande ce qu'il en est pour les riverains français dont l'inscription n'a pas été retenue ?

Mr Mouton demande si l'on pourrait organiser une réunion à titre exceptionnelle avec les représentants des riverains (10 personnes). Mr Lienard est pour, CL Warneton demande un temps de réflexion (réponse dans 15 jours).

Un ordre du jour clair et détaillé est demandé par CL Warneton, ainsi que de mentionner de qui émane la question.

La prochaine réunion est fixée au mardi 21 septembre 2021 à 18h00.

Monsieur le Président clôture la réunion à 19h40.

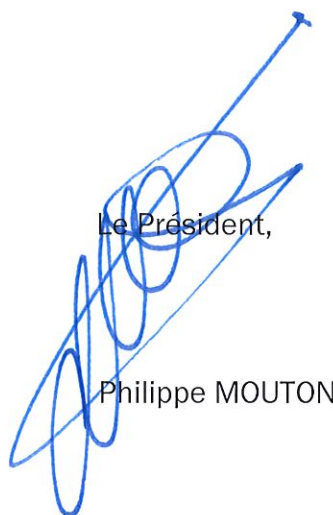
Fait à Comines-Warneton le 09 juin 2021

La Secrétaire,



Virginie TANT

Le Président,



Philippe MOUTON

